

Serments de Strasbourg

Premier texte connu écrit en langue romane (langue d'oïl) en 842, dans lequel deux des petits-fils de Charlemagne, Charles* II le Chauve et Louis* II le Germanique, font un serment d'assistance mutuelle contre leur frère Lothaire*.

© 2018 Dictionnaires Le Robert - Le Petit Robert de la langue française